

# Jours de collecte des déchets dans votre commune

À partir du 3 octobre 2011



## → Communes rurales SUD-OUEST

Les bacs sont à sortir la veille des jours de collecte à partir de 20h00 et à rentrer le lendemain matin avant 12h00.

**Attention : tout conteneur présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention.**

### **Communes concernées :**

Auneuil, Aux-Marais, Frocourt, Rainvillers, Saint-Léger-en-Bray, Saint-Martin-le-Noeud.

**Pas de collecte les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre**

[www.beauvaisis.fr](http://www.beauvaisis.fr)

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter le **0 800 00 60 40**

# Jours de collecte des déchets dans votre commune

## À partir du 3 octobre 2011

### → Communes rurales SUD-OUEST

	LUNDI	JEUDI
 <p><b>EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES</b></p>		 <b>SEMAINES PAIRES</b>
 <p><b>PAPIERS ET CARTONNETTES</b></p>		 <b>SEMAINES IMPAIRES</b>
 <p><b>ORDURES MÉNAGÈRES</b></p>		
 <p><b>VÉGÉTAUX</b> Collecte réservée uniquement aux particuliers</p>		

- **Semaines paires** : collecte des ordures ménagères et des emballages plastiques et métalliques.
- **Semaines impaires** : collecte des ordures ménagères et des papiers-cartons.
- **Déchets végétaux** : collecte du 1<sup>er</sup> lundi du mois d'avril au dernier lundi du mois de novembre.

#### Liste des colonnes d'apport volontaire pour la collecte du verre

(sous réserve de modification de l'emplacement)

**AUNEUIL :**  
Déchetterie / Rue du Stade / Impasse du Soleil d'Or / Chemin du Bouriffié (La Neuville sur Auneuil).

**AUX-MARAIS :**  
Rue de Rainvillers / Rue des Prés / Rue du Moulin.

**FROCOURT :**  
Place de Frocourt / Rue Letellier / Rue de l'Abbé (Hameau de Vessencourt) / Rue du Moulin / Rue des Têtes.

**RAINVILLERS :**  
Rue d'Aux-Marais / Rue Verte.

**SAINT-LÉGER-EN-BRAY :**  
Rue des Arpents.

**SAINT-MARTIN-LE-NŒUD :**  
Rue de la Mairie / Rue de Chaumont / Point vert.

## LES ENCOMBRANTS

Les **déchets encombrants** ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils sont acceptés toute l'année dans les déchetteries du territoire (Beauvais et Auneuil) ou collectés, en porte-à-porte, sur simple rendez-vous au **0 800 00 60 40** pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport. La collecte est **limitée à 3m<sup>3</sup> et à un seul rendez-vous par mois**.

### Pour la collecte sur rendez-vous, les encombrants acceptés sont les suivants :

- Electroménagers (lave-linge, réfrigérateur, congélateur, appareil de cuisson...);
- Bois et dérivés (meubles, portes, fenêtres...) de dimension inférieure à 2 mètres;
- Sanitaires (évier, W.C, lavabo...);
- Textiles (matelas, sommiers, canapés...);
- Produits électroniques et électriques (téléviseur, informatique, jouets...).

### Les encombrants acceptés uniquement en déchetterie sont les suivants (pas de collecte à votre domicile) :

- Gravats, déblais, terre;
- Déchets végétaux;
- Déchets dangereux (peintures, solvants, huiles de vidanges...);
- Pneus, batteries.